

LA PLACE COMMUNE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2021

LA PLACE COMMUNE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION	3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4-5
Réserve générale	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de LA PLACE COMMUNE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ au 31 décembre 2021, les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2 qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées.

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

ASBL INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le (Montréal, le 8 juin 2022

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449

LA PLACE COMMUNE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Direction régionale de santé publique	88 271	37 154
Subvention salariale fédérale	5 539	33 560
Emplois d'été Canada	14 936	15 129
Caisse Desjardins Centre-Nord	4 191	12 184
PME-Montréal	23 812	9 188
Tennis Canada	4 275	-
Autres subventions	3 500	6 061
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer Ville de Montréal	2 021	4 904
Revenus de formation	1 362	3 159
Cotisations des utilisateurs	6 400	-
Location	2 075	1 635
Autres	-	528
Dons	1 534	224
	<u>1 891</u>	<u>-</u>
	<u>159 807</u>	<u>123 726</u>
Alimentation	72 072	46 014
Traiteurs	31 670	6 326
Coûts des marchandises vendues	<u>(38 233)</u>	<u>(25 613)</u>
MARGE BRUTE	<u>65 509</u>	<u>26 727</u>
	<u>225 316</u>	<u>150 453</u>

LA PLACE COMMUNE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
	\$	\$
CHARGES		
Salaires et charges sociales	193 810	103 137
Loyer et taxes d'affaires	23 703	23 407
Honoraires professionnels	14 306	10 565
Amortissement des immobilisations corporelles	8 001	7 572
Informatique	7 060	1 770
Énergie	4 804	3 326
Assurances	4 518	3 592
Communication et promotion	3 287	421
Entretien et réparation	3 122	11 142
Formation	2 877	495
Frais bancaires	2 250	2 035
Télécommunications	1 198	1 201
Dons	1 075	500
Frais de déplacements	966	176
Taxes et permis	630	956
Fourniture de bureau	579	348
Intérêts sur les prêts à long terme	227	338
Frais de représentation	123	-
	272 536	170 981
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(47 220)	(20 528)

LA PLACE COMMUNE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
RÉSERVE GÉNÉRALE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	30 940	17 293 (non audité)
Excédent des produits sur les charges (exercice précédent)	(20 528)	13 646
SOLDE À LA FIN	10 412	30 939

LA PLACE COMMUNE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	26 780	11 391
Placements	40 433	120 233
Débiteurs	3 448	25 885
Stocks	4 399	1 270
	<u>75 060</u>	<u>158 779</u>
IMMOBILISATIONS	45 342	45 843
	<u>120 402</u>	<u>204 622</u>
PASSIF		
PASSIF		
Créditeurs	13 962	3 452
Apports reportés	20 486	122 546
	<u>34 448</u>	<u>125 998</u>
COMPTE D'URGENCE POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES	60 000	40 000
DETTE À LONG TERME	39 832	5 363
PRÊTS SANS INTÉRÊTS NI MODALITÉS DE PAIEMENTS	4 850	7 000
	<u>139 130</u>	<u>178 361</u>
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Parts sociales	18 080	15 850
Réserve générale	10 412	30 939
Excédent de l'exercice	(47 220)	(20 528)
	<u>(18 728)</u>	<u>26 261</u>
	<u>120 402</u>	<u>204 622</u>

APPROUVÉ

LA PLACE COMMUNE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(47 220)	(20 528)
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	8 001	7 572
	(39 219)	(12 956)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Débiteurs	22 437	(24 949)
Stocks	(3 129)	995
Créditeurs	10 510	(1 396)
Apports reportés	(102 060)	73 509
	(72 242)	48 159
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(111 461)	35 203
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements	79 800	(120 233)
Acquisition d'immobilisations	(7 500)	(5 634)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	72 300	(125 867)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	55 000	40 338
Remboursement en capital de la dette à long terme	(2 680)	(3 475)
Émission de parts sociales	2 230	490
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	54 550	37 353
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	15 389	(53 311)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	11 391	64 702
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	26 780	11 391

LA PLACE COMMUNE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2021

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative a été constituée en vertu de la Loi sur les coopératives (RLRQ, C. C-67.2) du Québec, le 9 janvier 2015. Il est un organisme enregistré et est exempté de l'impôt sur le revenu. L'organisme oeuvre dans le secteur de la restauration et la culture de légumes.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

La coopérative applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa réception raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Ventes de produits

Les produits relatifs à la vente de matériel sont constatés lorsque le client prend possession de la marchandise.

Placements

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

Stocks

Les stocks de marchandises sont comptabilisés au coût. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct.

LA PLACE COMMUNE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2021

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux ou les périodes indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux ou périodes</u>
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20%
Améliorations locatives	Amortissement dégressif	10 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse et les clients à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et les dettes.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.